

## Conseil de faculté

### Résumé du procès-verbal de la séance du jeudi 4 avril 2019, 16h15, Géopolis 2230

---

#### Accueil

**Frédéric Herman** ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil.

#### 1. Ordre du jour

1. Ordre du jour.....	1
2. Approbation du procès-verbal n°152 de la séance du 07.03.2019 et de son résumé.....	1
3. Communications du Doyen .....	1
4. Communications de l'Ecole .....	2
5. Communications de la Recherche .....	2
6. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL.....	2
7. Préavis sur le rapport de la Commission de présentation d'un poste professoral en « Humanités environnementales ».....	2
8. Évaluations des enseignements.....	2
9. Préavis sur les modifications du Règlement de faculté.....	3
10. Création d'un Centre de recherche sur l'anthropocène.....	3
11. Co-directions de thèses (H. Beria, M. Dembélé, T. Müller).....	3
12. Rapporteurs de thèse (A. Michelon, C. Bouscary).....	3
13. Validation du plan d'études et préavis sur le règlement du BSc en géosciences et environnement et validation des plans d'études des attestations à 40 et 60 ECTS et du programme de géographie en discipline externe.....	4
14. Validation du plan d'études et préavis sur le règlement du MSc en géographie et validation du plan d'études du programme à 30 ECTS.....	4
15. Validation du plan d'études et préavis sur le règlement du MA en études du tourisme ..	4
16. Validation du plan d'études et préavis sur le règlement du MA en fondements et pratiques de la durabilité.....	5
17. Validation du plan d'études (à temps plein et à temps partiel) et préavis sur le règlement du MSc en sciences de la Terre.....	5
18. Divers, interpellations et propositions.....	5

A la demande des étudiants, **le Doyen** annonce que le point 17 « *évaluations des enseignements* » a été avancé. Les points de l'ordre du jour ont été renumérotés.

*L'ordre du jour modifié est adopté.*

#### 2. Approbation du procès-verbal n°152 de la séance du 07.03.2019 et de son résumé

*Le procès-verbal et son résumé sont adoptés.*

#### 3. Communications du Doyen

Les membres de la **CPA** se sont réunis pour définir le plan stratégique commun à la faculté pour les trois prochaines années. Les instituts ont eu la possibilité d'exprimer leurs besoins. L'accent a été mis sur le climat.

Lors de la **rencontre annuelle** avec la Direction du 27 mars, deux membres du CIRM ont donné une présentation du Centre. Ce fut aussi l'occasion de présenter et discuter de l'auto-évaluation du Master en environnement, ainsi que du plan stratégique et du suivi de la faculté.

Les **négociations budgétaires** avec la Direction se sont déroulées le lundi 1<sup>er</sup> avril. La vision stratégique de la GSE, englobant tous les instituts, correspond au plan d'intention de l'UNIL, ce qui a permis de bénéficier d'une enveloppe supplémentaire pour le budget structurel 2020. La Direction a adopté un nouveau système, le **tuilage**, qui consiste à anticiper le départ à la retraite des professeurs et d'octroyer de manière conjoncturelle le budget nécessaire à la faculté.

La séance du jeudi 4 juillet sera suivie par le traditionnel **souper du Conseil de faculté**.

#### 4. Communications de l'Ecole

**Sébastien Pilet** communique les effectifs du second semestre des étudiants de la première partie du Bachelor : 50 en géographie, 93 en sciences de l'environnement et 31 en géologie.

#### 5. Communications de la Recherche

**Rémy Freymond** prend la parole au nom de **Christian Kull**, en déplacement à l'étranger :

- Amélie Dreiss désignée par le Comité de recrutement pour le poste de **consultant de recherche** se présente aux membres du Conseil. Elle passera dans les instituts ces prochains jours afin de connaître les usages et les besoins des chercheurs.
- Le délai pour déposer les demandes de la **deuxième campagne du FINV 2019** est fixé au 22 avril. Les rapports des financements obtenus en 2017 et 2018 doivent être transmis au dicastère RCQ.
- La refonte du **règlement doctoral** suit son cours.
- Les **mystères de l'UNIL** se dérouleront du 23 au 26 mai et auront les émotions comme thématique. Un appel à rejoindre les équipes d'encadrants a été envoyé par courriel au PAT.

#### 6. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL

Il n'y a pas eu de CUNIL depuis la dernière séance du Conseil de faculté.

#### 7. Préavis sur le rapport de la Commission de présentation d'un poste professoral en « Humanités environnementales »

La procédure étant en cours, ce point est traité de manière confidentielle.

*Le Conseil de faculté vote anonymement à l'aide des zappettes et préavise favorablement sur les conclusions du rapport de la Commission et donne décharge à la Commission.*

#### 8. Évaluations des enseignements

Comme le Doyen l'a suggéré à la fin de la dernière séance, huit étudiants ont déposé une demande écrite auprès du Décanat afin de traiter formellement au Conseil de faculté les évaluations des enseignements. **Un des étudiants** soulève trois points de réflexion :

1. rendre les évaluations systématiques,
2. accorder un droit de regard au Décanat et/ou à l'Ecole des géosciences,
3. favoriser la version informatique des évaluations.

**Sébastien Pilet** rappelle que

- les évaluations des enseignements sont liées à la politique de l'UNIL et transitent par le Centre de Soutien à l'Enseignement (CSE),
- les résultats des évaluations sont confidentiels,
- les cursus sont autoévalués tous les 6 ans, permettant de faire ressortir les difficultés,
- les enseignants sont tenus de faire évaluer l'un de leurs cours tous les deux ans,
- les professeurs sont évalués tous les six ans, donnant l'occasion de discuter des résultats obtenus des évaluations.

Il conseille de faire remonter les problèmes à l'AEGE, car cette dernière rencontre deux fois par année le Bureau de l'École, ou alors à un des trois étudiants qui siègent au Conseil de l'École. Il explique que le Décanat n'a aucun pouvoir sur le mode de fonctionnement des évaluations des enseignements, il ne peut qu'encourager les professeurs à évaluer leurs cours, mais ne peut en aucun cas l'imposer. Appuyer une demande adressée au CUNIL, entité pouvant faire évoluer le processus, et émanant des étudiants de la GSE serait envisageable. Il clôt la discussion en promettant d'en parler avec le vice-recteur Giorgio Zanetti.

## **9. Préavis sur les modifications du Règlement de faculté**

**Frédéric Herman** énumère les modifications apportées au Règlement de faculté.

*Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement sur les modifications.*

## **10. Création d'un Centre de recherche sur l'anthropocène**

En tant que signataire du document soumis à approbation, **Christian Arnsperger** présente le Centre LCAS/CLEA, dont une vingtaine de professeurs ont demandé à en être membre.

*Le Conseil de faculté vote à main levée et accepte la création du Centre.*

## **11. Co-directions de thèses (H. Beria, M. Dembélé, T. Müller)**

Bettina Schaepli a obtenu un poste de professeure ordinaire à Berne, impliquant que des co-directions doivent être mises en place pour les thèses qu'elle dirige. Elle propose que Grégoire Mariéthoz devienne co-directeur de thèse de Harsh Beria.

*Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement pour la co-direction de thèse.*

Elle propose de changer l'ordre de co-direction, soit que Grégoire Mariéthoz devienne le directeur principal de thèse de Moctar Dembélé.

*Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement pour la co-direction de thèse.*

Elle propose que Stuart Lane devienne co-directeur de thèse de Tom Müller.

*Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement pour la co-direction de thèse.*

## **12. Rapporteurs de thèse (A. Michelon, C. Bouscary)**

Suite au départ de Bettina Schlaefli, un rapporteur doit être nommé pour la thèse qu'elle supervise.

*Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement pour que Torsten Vennemann soit rapporteur de la thèse d'Anthony Michelon.*

Selon les règlements en vigueur, un rapporteur doit être nommé lorsqu'un professeur assistant dirige une thèse. Raison pour laquelle Georgina King a sollicité qu'un rapporteur soit nommé pour la thèse qu'elle dirige.

*Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement pour que Frédéric Herman soit rapporteur de la thèse de Chloé Bouscary.*

### **13. Validation du plan d'études et préavis sur le règlement du BSc en géosciences et environnement et validation des plans d'études des attestations à 40 et 60 ECTS et du programme de géographie en discipline externe**

**Sébastien Pilet** présente les modifications du plan d'études, dont la principale est le passage de trois à quatre modules. Le module 3, méthodes de base, comptera 15 ECTS et le module 4, sciences de base, 9 ECTS.

*Le Conseil de faculté vote à main levée. Il valide le plan d'études et préavise favorablement sur les modifications du règlement.*

Les modifications du plan d'études du programme en discipline externe ont été reportées dans les plans d'études en vue de l'obtention des attestations d'acquisition de crédits de 40 et 60 ECTS.

*Le Conseil de faculté vote à main levée et valide les plans d'études.*

### **14. Validation du plan d'études et préavis sur le règlement du MSc en géographie et validation du plan d'études du programme à 30 ECTS**

**Magali Pétermann-Glaus** présente les modifications du règlement, dont l'une est que l'accord de diriger un mémoire par un enseignant externe à la FGSE doit être donné par le Comité scientifique et non plus par le Décanat. Ce changement de pratique fait suite aux discussions initiées par le précédent Décanat et acceptées par les coordinateurs de Master lors de la séance de coordination avec l'Ecole au semestre de printemps 2018.

*Le Conseil de faculté vote à main levée. Il valide le plan d'études et préavise favorablement sur les modifications du règlement.*

Les modifications du plan d'études du programme en géographie en discipline externe ont été reportées dans le plan d'études en vue de l'obtention des attestations d'acquisition de crédits à 30 ECTS.

*Le Conseil de faculté vote à main levée et valide le plan d'études.*

### **15. Validation du plan d'études et préavis sur le règlement du MA en études du tourisme**

**Magali Pétermann-Glaus** précise que la demande de ne pas mentionner les nombres de crédit dans le règlement, afin d'éviter de devoir d'adapter le plan d'études, a été à nouveau déposée. Le Comité scientifique, et non plus le Décanat, donne son accord pour la direction d'un mémoire par un enseignant d'une Haute école universitaire ou par un titulaire d'un doctorat ou autre titre jugé équivalent.

*Le Conseil de faculté vote à main levée. Il valide le plan d'études et préavise favorablement sur les modifications du règlement.*

## **16. Validation du plan d'études et préavis sur le règlement du MA en fondements et pratiques de la durabilité**

**Magali Pétermann-Glaus** informe qu'un cours de préparation au mémoire de Master a été ajouté. Le Comité scientifique, et non plus le Décanat, donne son accord pour la direction d'un mémoire par un enseignant d'une Haute école universitaire ou par un titulaire d'un doctorat ou autre titre jugé équivalent. Le Comité scientifique propose une condition supplémentaire pour la réussite des évaluations : le module ne pourrait pas comprendre plus d'une note égale ou inférieure à 3.0 (article 16.2). Le Conseil de l'Ecole a préavisé favorablement sur les modifications du règlement à condition que l'alinéa 2 de l'article 16 reste inchangé.

**Sébastien Pilet** explique que la raison de cette condition supplémentaire était de limiter les inscriptions, mais, après analyse, elle n'en influencerait pas le nombre.

*Le Conseil de faculté vote à main levée et valide le plan d'études.*

*Le Conseil de faculté vote à main levée et refuse les modifications du règlement.*

Le Conseil de faculté vote une seconde fois sur le règlement : le passage « si le module ne comprend pas plus d'une note égale ou inférieure à 3.0 » de l'article 16.2 est supprimé.

*Le Conseil de faculté vote à main levée et préavisé favorablement sur les modifications du règlement avec la suppression du complément au point 16.2.*

## **17. Validation du plan d'études (à temps plein et à temps partiel) et préavis sur le règlement du MSc en sciences de la Terre**

**Sébastien Pilet** indique que certains cours SERG et GATO ont été réorganisés. La session d'examen d'août sera réservée uniquement aux deuxièmes tentatives et aux cas exceptionnels dûment justifiés. Une note supérieure ou égale à 4 au travail écrit et à la présentation orale est requise pour réussir le mémoire de Master.

*Le Conseil de faculté vote à main levée. Il valide le plan d'études et préavisé favorablement sur les modifications du règlement.*

## **18. Divers, interpellations et propositions**

**Un étudiant** demande la raison pour laquelle le nombre d'étudiants en durabilité doit être limité.

**Sébastien Pilet** explique que ce Master est ouvert à tout étudiant qui finit un Bachelor (provenant de SSP, de biologie ou autres). Il compte actuellement 45 étudiants et la place pour en accueillir plus manque. De plus, certains enseignants encadrent déjà entre dix et quinze travaux de Master.

**Frédéric Herman** clôt la séance et remercie les membres pour leur participation.

La séance est levée à 18h15.

Frédéric Herman, Président